



Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - allemand en classe terminale pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022

publié le 23/05/2020

Descriptif :

La note de service du 27-4-2020 parue dans le BO du 21 mai 2020 présente le programme limitatif des oeuvres pour la spécialité allemand en classe de terminale.

Sommaire :

- Œuvres littéraires
- Œuvres filmiques :

Le [programme de langues, littératures et cultures étrangères](#) publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n° 1 du 22 janvier 2019 [☞](#) précise que **trois œuvres intégrales**, dont **deux œuvres littéraires**, ainsi que, pour les langues vivantes étrangères, impérativement **une œuvre filmique**, seront lues et étudiées au cours de l'année de terminale, à raison d'une œuvre par thématique. Pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022, ces œuvres seront choisies par les professeurs dans le programme limitatif suivant :

● Œuvres littéraires

- Vanderbeke Birgit, Gebrauchsanweisung für Südfrankreich (2002) ;
- Zweig Stefan, « Die Entdeckung Eldorados » et/ou « Kampf um den Südpol » in Sternstunden der Menschheit (1939) ;
- Enzensberger Hans Magnus, Josefine und ich (2006) ;
- Klüssendorf Angelika, Das Mädchen (2011) ;
- Gnüg Hiltrud [hrsgs.], Gespräch über Bäume. Moderne deutsche Naturlyrik (2013) ;
- Von Kleist Heinrich, Michael Kohlhaas (1808-1810).

● Œuvres filmiques :

- Till Eric, Luther (2003) ;
- Petzold Christian, Die innere Sicherheit (2000).